

LE POUVOIR DE LA COLLABORATION

Les lieux exacts des projets ne sont pas définis à l'avance, pas plus que les projets eux-mêmes.

Ce que ces **communautés** mettent en place, c'est une **structure de gouvernance** qui leur permet de participer activement à la définition des projets à développer, de faire bénéficier leurs communautés de **retombées économiques** importantes, et surtout, de garder le **contrôle sur l'aménagement de leur territoire**.

Au-delà des éoliennes, elles souhaitent **développer l'offre en énergie renouvelable**. Pensons au solaire, à la récupération de chaleur, à la biomasse, ou à l'hydroélectricité.



Approche communautaire du développement énergétique



www.lbainc.com



1 800 463-3468

Siège social

604, boulevard Perron, Maria (Qc),
G0C 1Y0

Bureau de Québec

2832, chemin Ste-Foy, Québec (Qc),
G1V 1V8

De l'énergie propre
Par et pour les
communautés,
à leurs conditions.

QUOI

De plus en plus de communautés s'organisent en entité légalement reconnue pour devenir **partenaires d'affaires** des projets de développement en énergie renouvelable sur leurs territoires.

Pensons à l'**Alliance de l'Est** en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent (éolien), à la **Société de l'énergie communautaire** du Lac-Saint-Jean (hydroélectrique et bientôt éolien), et à l'**Alliance de l'énergie du Nord** au Nouveau-Brunswick.

Ce sont des **municipalités, municipalités régionales de comté (MRC), commissions de services régionaux (CSR)**, ainsi que des communautés des **Premières Nations** qui, ainsi réunies, deviennent des **partenaires d'affaires des projets énergétiques** sur leurs territoires.

Le modèle de développement énergétique communautaire est un «**game changer**» pour les municipalités et leurs communautés.

De l'énergie propre, par et pour les communautés, à leur bénéfice, et à leurs conditions. Que demander de mieux ?

POURQUOI

Au Québec comme ailleurs dans le monde, ce modèle fait ses preuves et c'est pourquoi de plus en plus de communautés développent des plans en ce sens. Ce qu'elles veulent avec cette approche :

Créer de la richesse, par et pour leurs communautés, à leurs conditions et dans le respect des spécificités de leurs territoires.

Impliquer les communautés en amont des projets développés, **les inviter à définir elles-mêmes le futur de leur région** en matière de développement énergétique et économique, à leur bénéfice et dans le **respect des spécificités territoriales**, c'est une **approche garante d'équité** qui connaît de plus en plus de succès.



«De l'énergie par et pour vous, à vos conditions», ça ne fait pas peur aux promoteurs ?

Des conditions claires et concertées offrent de la prévisibilité et les promoteurs apprécient.

AVANTAGES

→ Générer des revenus pour leurs communautés

Les revenus peuvent atteindre plusieurs millions de dollars chaque année: parce qu'en plus de recevoir des redevances ou compensations d'un promoteur privé, avec l'approche communautaire, en étant partenaires d'affaires, les communautés reçoivent aussi une partie des bénéfices.

→ Définir leurs propres critères d'acceptabilité sociale

En étant partenaires des projets, plutôt que de les subir, les communautés participent activement à leur définition.

→ Garder le contrôle sur l'aménagement de leurs territoires

Par exemple, en définissant les distances séparatrices acceptables pour leurs communautés, ou les lieux, usages, et paysages à protéger en priorité.

→ Participer à la transition énergétique, favoriser l'équité

Permet aux communautés de développer les projets de manière intégrée et réfléchie, d'augmenter la résilience du réseau et d'améliorer leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques.